



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

67 | automne 2014
Histoires de Bohême

Philippe BLAUDEAU, *Le Siège de Rome et l'Orient (448-536) : étude géo-ecclésiologique*

Rome, École française de Rome, 2012, X-419 p. (« Collection de l'École française de Rome », 460)

Amaury Levillayer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/medievales/7341>

DOI : 10.4000/medievales.7341

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 194-197

ISBN : 978-2-84292-422-5

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Amaury Levillayer, « Philippe BLAUDEAU, *Le Siège de Rome et l'Orient (448-536) : étude géo-ecclésiologique* », *Médiévales* [En ligne], 67 | automne 2014, mis en ligne le 09 mars 2015, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/7341> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/medievales.7341>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Tous droits réservés

Philippe BLAUDEAU, *Le Siège de Rome et l'Orient (448-536) : étude géo-ecclésiologique*

Rome, École française de Rome, 2012, X-419 p. (« Collection de l'École française de Rome », 460)

Amaury Levillayer

RÉFÉRENCE

Philippe BLAUDEAU, *Le Siège de Rome et l'Orient (448-536) : étude géo-ecclésiologique*, Rome, École française de Rome, 2012, X-419 p. (« Collection de l'École française de Rome », 460)

- 1 L'ouvrage de Philippe Blaudeau, ancien membre de l'École française de Rome et professeur d'histoire romaine à l'Université d'Angers, traite de l'impact des controverses théologiques sur les relations entre Rome et l'Orient d'un point de vue géo-ecclésiologique, entre les années qui précèdent le concile de Chalcédoine et le règne de Justinien. Il se compose de six chapitres d'inégale longueur et de riches annexes offrant un aperçu significatif de la correspondance entre une dizaine de papes de la période et différents interlocuteurs en Orient, ainsi qu'un tableau succinct de la fausse correspondance traitant du cas Pierre le Foulon et, enfin, un ensemble de projections cartographiques.
- 2 Comme souvent, le sous-titre (étude géo-ecclésiologique) donne un bon aperçu des intentions méthodologiques de l'auteur et de son approche conceptuelle, dont il a déjà éprouvé la validité dans un précédent *opus* – *Alexandrie et Constantinople (451-491) : de l'histoire à la géo-ecclésiologie*¹ – et qui rompt en partie avec une ancienne tradition historiographique, laquelle a souvent eu tendance à distinguer l'étude des problématiques doctrinales de l'analyse des enjeux politico-religieux. En dehors de quelques notions empruntées à la géographie et aux sciences sociales, la géo-

ecclésiologie est une proposition conceptuelle originale visant à circonscrire une réalité apparemment paradoxale, car, si les visées des puissances ecclésiastiques sont pour l'essentiel spirituelles, les moyens dont elles disposent pour les mettre en œuvre relèvent de schémas traditionnels d'affirmation du pouvoir, notamment en matière de contrôle de l'espace social. Il s'agit d'intégrer pleinement dans le questionnement la dimension territoriale des luttes doctrinales, non pas comme des motivations *a priori*, dans une logique de conquête militaire, mais comme une traduction géopolitique dynamique des discours confessionnels. En effet, ce n'est pas à un affrontement entre des impérialismes patriarcaux auquel on assiste, mais à l'affirmation d'un antagonisme intrinsèque entre des modèles d'organisation ecclésiastiques nourris par des interprétations doctrinales divergentes. Et si la lutte est longue et soutenue, c'est parce que chacun des acteurs vise, en la matière, une unité étendue à toute l'Église : en somme, cette fragmentation des pouvoirs ecclésiastiques naît de leur profond désir d'universel.

- 3 Dans son précédent ouvrage, le cadre géo-ecclésiologique était centré sur Alexandrie et Constantinople ; ici, l'auteur adopte le point de vue romain : comment Rome construit-elle et affirme-t-elle une identité singulière au cours des querelles doctrinales des ^v^e-^{vi}^e siècles, dans la limite de son isolement géopolitique d'une part (en situation périphérique, Rome, jusqu'en 536, ne dépend pas directement de l'administration impériale), et intellectuel d'autre part (difficulté à diffuser son message en direction des fidèles)? Pour y répondre, l'auteur présente d'abord les postulats de l'historiographie moderne relatifs à cette période post-chalcédonienne qui oscillent, en matière d'affirmation de la primauté romaine, entre la présentation d'un pouvoir pontifical perfide et hégémonique (thèses protestantes) d'une part, pragmatique et aspirant à la concorde (thèses catholiques) d'autre part. Et, d'un côté comme de l'autre, on ne s'intéresse qu'à un seul aspect à la fois, doctrinaire ou bien politico-religieux. Pour rompre ces menées aporétiques, Philippe Blaudeau, apte à réconcilier Erich Caspar et Ernest Stein tout en les dépassant, prête attention aussi bien aux structures du pouvoir ecclésial et à son idéologie qu'à la doctrine, aux lieux de son élaboration et à ceux qui la promeuvent. Dans un deuxième temps, l'auteur nous entraîne dans une plongée édifiante au cœur d'une documentation qu'il maîtrise de bout en bout : canons conciliaires, décrétales, lettres et traités doctrinaux des pontifes (ou placés sous leur autorité), dont la fautive correspondance concernant Pierre le Foulon, qu'il reprend à nouveaux frais. L'analyse du contenu des textes permet de comprendre les représentations que Rome forge en matière de querelles doctrinales et leurs répercussions théologico-juridiques, tout en offrant un instantané des relations entre les différents pouvoirs ecclésiastiques. Mais l'auteur va plus loin et tire de nombreux enseignements sur la manière dont les textes conservés propagent ces représentations, valorisant ainsi leur dimension performative. Le choix des documents diffusés par le pouvoir révèle en effet une « action éditoriale » (p. 14) qui n'est pas sans rappeler la notion actuelle de « stratégie de communication ». De toutes les productions écrites, la missive pontificale est, du point de vue romain, le genre privilégié – sur le modèle de la correspondance paulinienne, propre à articuler « des composantes théologiques, ecclésiologiques et parénétiqes » (p. 107) –, à telle enseigne qu'on peut la considérer comme une forme de production de droit ecclésiastique, en tout cas dans le monde latin. En effet, il s'agit de l'une des sources d'incompréhension historique majeure entre le siècle romain et les pouvoirs en Orient (Église et Empire confondus), où ces lettres ne sont pas reçues avec la valeur prescriptive que Rome leur confère. Et elles sont

regardées avec encore plus de méfiance dès lors que Rome y affirme ses prétentions au magistère de la prédication universelle.

- 4 Le deuxième chapitre est consacré au contexte historique et couvre treize pontificats, de Léon I^{er} (440-461) à Agapet I^{er} (535-536). On y suit, au plus près des faits, le développement des querelles dogmatiques à travers le déroulement des conciles et synodes de la période, les stratégies des protagonistes et, forcément, les conséquences de ces querelles sur les rapports entre Rome et les pouvoirs orientaux : déclin de l'autorité spirituelle de Jérusalem, mise sur la touche d'Alexandrie et marginalisation d'Antioche, qui pâtit de la tutelle politique de la capitale impériale, Constantinople, dont les relations avec Rome sont au centre de l'actualité politico-religieuse jusqu'à la première partie du règne de Justinien.
- 5 Dans le troisième chapitre, l'auteur analyse les rapports entre les pouvoirs impérial, royal (ostrogoth) et sénatorial, et Rome, toujours au travers du prisme des conflits doctrinaux. Le positionnement du siège romain semble être le fruit d'une construction intellectuelle permanente, qui compose à la fois avec les invariants dogmatiques et les données changeantes du contexte politico-religieux. Surtout, l'auteur démontre que derrière de constantes interrogations relatives à la hiérarchie entre les différents pouvoirs, ce sont des questions d'une autre nature qui se posent. C'est vrai, par exemple, au sujet des explications sur l'absence de l'évêque de Rome aux assemblées convoquées par l'empereur : au-delà d'un strict problème d'obéissance, cette mise en retrait volontaire permet à l'évêque de Rome de statuer sur les décisions prises en son nom par les légats. Au cours des siècles, la papauté parvient ainsi à faire admettre que sa confirmation *a posteriori* est indispensable, et donc à faire des assemblées synodales ou conciliaires des lieux de discussion préparatoire et non des instances décisives, ce qui se traduit, sur un autre plan, par un renforcement de l'autocratie romaine au détriment d'un exercice collégial du pouvoir. Quant à la nature de la relation du siège romain avec Constantinople, l'auteur fait sienne la définition de Pierre Toubert, l'envisageant comme « un copartage du pouvoir suprême entre autorité doctrinale et autorité politique » (p. 165). Toutefois, ce ne sont pas seulement deux autorités séculaires qui s'opposent, mais deux visions du monde ou, pour mieux dire, deux universalités. Et, sur ce sujet, on ne peut que regretter le silence de l'auteur qui aurait pu nous éclairer sur les modèles idéologiques qui sous-tendent cette opposition et dont ont discuté tant des chrétiens (Eusèbe de Césarée, Rufin d'Aquilée) que des païens (Thémistios).
- 6 Dans le quatrième chapitre, l'auteur examine la traduction ecclésiologique de la primauté pétrinienne évangélique. Il montre bien comment s'élabore un « discours pétrinologique » reposant sur une géographie sainte – valorisation différentielle des lieux où est passé Pierre –, qui confère aux patriarchats des statuts inégaux, toute la difficulté consistant en l'appréciation de la place de Constantinople dans un schéma où, par définition, elle n'en a pas. Constantinople est une fondation impériale, ce qui détermine certes sa puissance et sa gloire, mais non une fondation apostolique, du moins pas encore puisque ce n'est qu'à partir du VI^e siècle que les autorités ecclésiales et impériales vont tenter de lui associer la figure fondatrice d'André – à même de rivaliser avec Pierre en ce qu'il est son frère et le premier à avoir été appelé (*protoklètos*) par Jésus. Quelques paragraphes sont ensuite consacrés à la confiscation, par le siège romain, des reliques de Pierre et Paul qui, bien que nés en Orient, sont martyrisés – donc nés à Dieu – à Rome. Malgré l'insistance et la qualité des demandeurs, Rome

retient les reliques authentiques et n'envoie que des « objets de contact », à caractère secondaire, à Constantinople (p. 209-210), une manière efficace de revendiquer la primauté romaine. Dans ce chapitre, l'auteur montre également comment s'est transformée l'économie pétrinienne de la mission, en passant d'une logique de conservation de la tradition pétrinienne à Rome à une logique de diffusion de ladite tradition depuis Rome, nouveau centre de la mission universelle (p. 211 *sq.*). De même, l'auteur insiste sur les conséquences juridictionnelles (le siège apostolique considéré comme une cour d'appel supérieure) et décisionnelles (débat sur le calcul et la publication de la date de Pâques) qu'implique la primauté romaine (p. 222 *sq.*). Le tour de force du siège apostolique n'est pas tant d'avoir fait accepter les compétences doctrinaires qu'il tire de l'argument de primauté, que d'être parvenu à mettre en valeur leur cohérence théologico-juridique (p. 233).

- 7 Le dernier chapitre est l'occasion, pour l'auteur, d'éprouver la valeur heuristique de son concept de géo-ecclésialité en reprenant plusieurs anciens dossiers. C'est ainsi qu'il confirme les thèses jadis avancées par Charles Pietri (et avant lui par Louis Duchesne et Henri Marrou) sur la nature des motivations du siège romain en matière de primauté et sur leur fortune, en définitive plutôt modeste. Par ailleurs, à la lecture de ces lignes, on comprend à quel point Constantinople est devenue « un objet polarisant les attentions de la politique géo-ecclésiale romaine » (p. 256 *sq.*). Mais cette focalisation n'est pas unilatérale : Rome et Constantinople sont ainsi contraintes à collaborer pour asseoir, chacune, leur légitimité, parvenant, dans le cas de l'Illyricum par exemple – véritable laboratoire des vellétés des pouvoirs pontifical et impérial –, à une reconfiguration géoculturelle riche d'avenir : à Rome la domination sur la partie majoritairement latine, à Constantinople le contrôle de l'espace grec (p. 282). Il s'agit donc d'un ouvrage exigeant mais indispensable, qui permet à l'auteur de relever le défi qu'il s'est donné : nous montrer selon quelles fins et par quels moyens « le Siège apostolique parvient finalement à exercer une influence formatrice sur la pensée et l'ordonnement géo-ecclésiologiques dans l'empire d'Orient. Il manifeste ainsi que décidément sa fonction, si fortement contrariée qu'elle soit, n'y est pas réductible à un simple « Ehrenprimat » (p. 11).

NOTES

1. Rome, 2006 (BEFAR, 327).